

**COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016
TENUE LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

Présences :	Brigitte Aubin, Stéphane Chouinard, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Paul-Antoine Jetté, Danielle Pepin, France Perreault, Élane-Marie Rouleau, Sylvie Roy, Patrice Sénécal, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
Absences motivées :	Christine Paré et Luc Grenier
Invités :	Marie-Eve Dupuis Roussil, Dominic Leblanc et Carine Perron
Président d'assemblée :	Louis Gendron
Secrétaire :	Chantale Gagné

1.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13h30.

1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres

Louis Gendron souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la commission des études.

1.3 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL150901-01

Sur une proposition d'Élane-Marie Rouleau, dûment appuyée par Jean-Luc Trussart, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres**
- 1.3 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 1.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 19 mai 2015**
- 1.5 Suivi du compte rendu de la réunion du 19 mai 2015**
- 1.6 Présentation du rapport de libération de tâche**
 - 1.6.1 Coordination du CERESO
Invitée : Carine Perron
- 1.7 Adoption du plan de travail de la commission des études 2015-2016**
- 1.8 Nominations des membres de la commission des études aux comités**
 - 1.8.1 Conseil de la réussite
 - 1.8.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques
 - 1.8.3 Comité de révision de la PIGeP
 - 1.8.4 Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française
- 1.9 Autres points**
 - 1.9.1 Interrogation sur des développements d'ordre pédagogique et académique possibles.
- 1.10 Information**
 - 1.10.1 Suivi des travaux du comité local relatifs au système d'assurance-qualité
Invité : Dominic Leblanc
 - 1.10.2 Suivi de la journée pédagogique du 18 août 2015
- 1.11 Dépôt de documents**
- 1.12 Prochaine rencontre : le mardi 6 octobre 2015**
- 1.13 Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité.

1.4 **Adoption du compte rendu de la réunion du 19 mai 2015**

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 19 mai 2015 avec la convocation.

Au point 9.13 *Journée pédagogique du 18 août 2015*, le nom de Chantal Sincerny sera ajouté à titre de membre du comité organisateur de la journée pédagogique.

CDEL150901-02

Sur une proposition de Julien Lapan, dûment appuyée par France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 19 mai 2015 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 **Suivi du compte rendu de la réunion du 19 mai 2015**

Louis Gendron effectue le suivi des points suivants :

- Point 9.3 : Le compte rendu du 21 avril 2015 a été modifié tel que demandé et est disponible sur Moodle.
- Point 9.6 : Le titre du règlement no 1 sur la réussite scolaire a été modifié pour *Règlement relatif aux conditions de maintien de l'inscription au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (N° 1)*. On souligne que le libellé sur le site web n'a pas été modifié. Un suivi sera effectué à ce propos.
- Point 9.9 : Lors de la présentation du bilan du plan de travail de la commission des études 2014-2015, Louis Gendron rappelle qu'il avait invité les membres à lui transmettre les objets sur lesquels ils auraient souhaité travailler l'an prochain. Il souligne qu'aucun sujet n'a été soumis.

1.6 **Présentation des rapports de libération de tâche**

1.6.1 Coordination du CERESO

Invitée : Carine Perron

Carine Perron présente le bilan 2013-2014, les réalisations 2014-2015 ainsi que le plan de travail 2015-2016 du CERESO. Elle passe en revue ces documents.

Elle mentionne que 27% de son temps d'enseignante est consacré à la recherche de projets ainsi que deux jours par semaine à titre de cadre au sein du CERESO.

Louis Gendron félicite Carine Perron pour le travail colossal qu'elle réalise et souligne que la notoriété du CERESO est en nette progression.

1.7 Adoption du plan de travail de la commission des études 2015-2016

Les membres ont reçu ce document avec la convocation.

Louis Gendron indique que le conseil d'établissement aura également son plan de travail pour la prochaine année. Il verra auprès des membres de cette instance s'il y a des dossiers sur lesquels ils souhaiteraient avoir un avis de la commission des études.

Louis Gendron passe en revue les principaux objets inscrits. Il porte à l'attention des membres que la présentation du plan stratégique 2015-2019 a été reportée en avril 2016.

CDEL150901-03

Sur une proposition de Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par Patricia Tremblay, il est résolu d'adopter le plan de travail de la commission des études pour l'année 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité.

1.8 Nominations des membres de la commission des études aux comités

1.8.1 Conseil de la réussite

Ce comité institutionnel agit à titre de comité-conseil de la commission des études en matière de réussite scolaire. Il a, entre autres, comme mandat d'orienter les actions du Plan institutionnel d'aide à la réussite, d'assurer le suivi et de réaliser son évaluation.

Le conseil est composé de 13 membres issus de la commission des études et du milieu, nommés pour un mandat de deux ans, soit :

- (1) Direction adjointe du Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires
- (1) Aide pédagogique individuelle
- (1) Conseillère en services adaptés
- (1) Conseillère pédagogique aux centres d'aide à l'apprentissage et au SAIDE
- (1) Conseiller pédagogique aux programmes
- (1) Conseiller à la vie étudiante
- (2) Enseignants de la commission des études
- (2) Enseignants nommés par l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants
- (1) Employé de soutien de la commission des études
- (2) Étudiants nommés par l'Association des étudiantes et des étudiants du Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

Les deux enseignants nommés lors de l'assemblée générale des enseignants sont Christiane Généreux et Stéphane Chouinard.

Sylvie Roy propose Éleine-Marie Rouleau.
Patricia Tremblay propose Brigitte Aubin

Éleine-Marie Rouleau et Brigitte Aubin acceptent de siéger à ce comité.

CDEL150901-04

Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Sylvie Roy, il est résolu d'adopter la nomination de Brigitte Aubin et d'Éleine-Marie Rouleau à titre de représentantes de la commission des études au Conseil de la réussite.

Adoptée à l'unanimité.

1.8.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques

Aucun membre ne se porte volontaire pour siéger à ce comité. Sylvie Roy indique qu'une relance sera faite à la prochaine assemblée des enseignants.

1.8.3 Comité de révision de la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGeP)

Marie-Eve Dupuis-Roussil présente ce dossier. Elle rappelle que la PIGeP a été révisée et adoptée en 2012. Depuis celle-ci, le CRLA a obtenu deux nouveaux programmes : *Conseil en assurances et services financiers* ainsi que *Techniques d'orthèses visuelles*. De surcroit, quatre révisions de programmes ont été réalisées. Par conséquent, notre expertise s'est développée davantage et nous estimons qu'il y a lieu d'effectuer une mise à jour afin d'actualiser nos pratiques aux besoins du milieu.

Elle ajoute que ce comité devrait se réunir quatre à cinq fois afin de pouvoir présenter la nouvelle version de la PIGeP à la commission des études en avril 2016. Le comité de travail est composé de Jean-Luc Trussart, Dominic Leblanc, France Perreault, Marie-Ève Desaulniers, coordonnatrice à la formation continue, et d'elle-même.

Elle mentionne qu'il serait souhaitable d'avoir sur le comité des enseignants des programmes techniques, des programmes préuniversitaires et de la formation générale.

Stéphane Chouinard propose Paul-Antoine Jetté, représentant les programmes techniques.

Julien Lapan propose Sylvie Roy, représentant les programmes techniques.

Paul-Antoine Jetté propose Stéphane Chouinard, représentant les programmes préuniversitaires.

France Perreault propose Simon-Philippe Lebel, représentant les programmes préuniversitaires.

Julien Lapan indique qu'il effectuera un appel lors de la prochaine assemblée des enseignants afin de déléguer un enseignant représentant la formation générale. Il ajoute également qu'il souhaite participer aux travaux de ce comité à titre de représentant du syndicat des enseignants.

Les membres proposés acceptent de siéger à ce comité.

CDEL150901-05

Sur une proposition d'Élaine-Marie Rouleau, dûment appuyée par Brigitte Aubin, il est résolu d'adopter ces nominations au Comité de révision de la PIGeP et que Julien Lapan participe également aux travaux du comité.

Adoptée à l'unanimité.

1.8.4 Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française

Patricia Tremblay indique que les objectifs du comité seront d'analyser la version proposée à la commission des études l'an dernier et de voir comment nous pouvons réamorcer les travaux entourant cette politique. Il serait souhaitable qu'il y ait une représentativité de tous les corps d'emploi au sein dudit comité.

Paul-Antoine Jetté propose Éline-Marie Rouleau.

Éline-Marie Rouleau propose France Perreault.

Patricia Tremblay propose Dominique Trudel.

Les membres proposés acceptent de siéger à ce comité.

CDEL150901-06

Sur une proposition de Stéphane Chouinard, dûment appuyée par Paul Antoine Jetté, il est résolu d'adopter ces nominations au Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française.

Adoptée à l'unanimité.

Louis Gendron précise que d'autres personnes pourraient contribuer aux travaux de ces comités. De plus, il invite les directions adjointes responsables de ces comités de travail d'être à l'écoute des préoccupations des membres de la commission des études qui y participent. Les membres apprécient cette ouverture.

1.9 Autres points

1.9.1 Interrogation sur des développements d'ordre pédagogique et académique possibles

En raison des négociations sectorielles présentement en cours, la partie enseignante souhaite avoir la position de la direction sur certains objets faisant partie du dépôt patronal :

1. Prévoir que la tâche de l'enseignant soit remplie dans les locaux du collège;
2. Permettre au collège d'établir la disponibilité de l'enseignant en dehors du cadre horaire prévu à la convention collective.
3. Prévoir que le collège nomme le coordonnateur du département et le coordonnateur du comité de programme;
4. Permettre à chaque collège de décider de la composition du comité de programme et du niveau de représentation de chacune des catégories de personnel.
5. Augmenter la limite supérieure de la CI et retirer l'obligation d'obtenir le consentement de l'enseignant en cas de dépassement de la CI maximale.

Louis Gendron reçoit ces commentaires, mais souligne que ces sujets doivent être traités dans d'autres instances. Toutefois, il donnera les suites directement à l'exécutif du syndicat du personnel enseignant.

1.10 Information

1.10.1 Suivi des travaux du comité local relatifs au système d'assurance qualité *Invité : Dominic Leblanc*

Dominic Leblanc effectue l'état de situation de l'avancement des travaux relatifs au système d'assurance qualité.

Résumé de cette présentation

L'opération d'assurance qualité a été commandée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, communément appelée la CEEC. Il s'agit de l'instance mandatée par le gouvernement du Québec pour veiller à la qualité de l'enseignement collégial.

Dans le cadre de cette opération, tous les collèges sont appelés à définir leur système d'assurance qualité et en faire état dans un rapport d'autoévaluation qui sera déposé à la CEEC.

Depuis sa création en 1994, il serait possible d'affirmer que la CEEC évaluait les productions des établissements collégiaux. Elle voulait, par exemple, examiner nos rapports d'évaluation de programme, notre Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ou notre Plan d'aide à la réussite.

La CEEC adhère maintenant à une nouvelle approche qui s'inscrit dans le paradigme de l'assurance qualité. La CEEC tient moins à analyser nos productions, mais souhaite plutôt porter un regard sur l'ensemble de notre processus qui nous permet d'atteindre les objectifs que nous nous fixons. C'est ce qu'on peut appeler un système d'assurance qualité.

Un système d'assurance qualité d'un cégep comprend :

- *des mécanismes institutionnels obligatoires dont le collège doit se doter (par exemple, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études ou le Plan d'aide à la réussite);*
- *des mécanismes institutionnels additionnels dont le collège décide de se doter (par exemple, des politiques, des règlements);*
- *des pratiques institutionnelles (par exemple, des procédures, des formulaires, des gabarits, des comités)*

Ce qui est demandé aux établissements est donc d'analyser la capacité de l'ensemble des pratiques et des mécanismes à assurer leur mission, leurs responsabilités et leurs objectifs.

Il s'agit également de porter un regard critique sur les façons dont le collège élabore, met en œuvre et évalue ses politiques, procédures ou autres documents administratifs et pédagogiques lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Division des responsabilités

La CEEC nous demande de considérer quatre composantes :

- *mécanismes qui visent à assurer la qualité des programmes d'études (local);*
- *mécanismes qui visent à assurer la qualité de l'évaluation de l'apprentissage (local);*
- *mécanismes qui visent à assurer la qualité de la planification liée à la réussite dans un contexte de gestion axée sur les résultats (local);*
- *mécanismes qui visent à assurer la qualité de la planification stratégique dans un contexte de gestion axée sur les résultats (régional).*

En raison de la structure du Cégep régional de Lanaudière, les trois premières composantes sont analysées dans chacun des collèges constitutants, tandis que l'analyse de la quatrième composante est effectuée au siège social.

Le travail

À partir de la description des composantes, des critères et des sous-critères des mécanismes d'assurance qualité et des exemples de la CEEC, le travail consiste à :

- *procéder à une recension des différents mécanismes obligatoires, des mécanismes institutionnels additionnels et des pratiques institutionnelles.*
- *porter une appréciation sur la capacité de ces mécanismes et de ces pratiques à répondre aux critères et sous-critères.*
- *formuler, le cas échéant, des recommandations.*
- *rédiger un rapport local qui sera intégré dans un rapport régional.*

L'analyse est donc essentiellement de nature descriptive, critique, argumentative et qualitative.

La recension et l'analyse sont basées sur les mécanismes et les pratiques en vigueur à l'hiver 2015 et à l'automne 2015.

La responsabilité des travaux est assurée par Patricia Tremblay et Dominic Leblanc.

Historique des travaux et échéancier

Automne 2014 à ce jour :

- *Consultation et appropriation des documents*
- *Développement des outils de recension d'analyse*
- *Mise sur pied d'un comité de travail local, dont les membres participent à différentes étapes relatives à la recension, à l'analyse et aux recommandations*
 - ✓ *Patricia Tremblay*
 - ✓ *Dominic Leblanc,*
 - ✓ *Caroline Doré*
 - ✓ *Dominique Trudel*
 - ✓ *Benoît Brousseau*
 - ✓ *Marie-Ève Desaulniers*
 - ✓ *Jean-Luc Trussart*
- *Recension et analyse*
- *Début de la compilation de certaines données*
- *Début de la rédaction*
- *Participation au comité régional*

Automne 2015 à été 2016 :

- Consolidation des informations manquantes
- Participation au comité régional
- Rédaction d'une version préliminaire du rapport
- Lecture par le comité de la version préliminaire
- Modifications
- Rédaction d'une deuxième version
- Lecture par le comité de la deuxième version
- Modifications
- Rédaction du rapport final

Automne 2016 :

- Présentation et adoption par les instances locales et régionales afin de recueillir les commentaires de toute la communauté du CRLA
- Fusion avec le rapport régional
- Envoi du rapport à la CEEC

Hiver 2017 :

- Visite d'audit de la CEEC

Patricia Tremblay précise qu'un comité local a été constitué, composé de membres du personnel professionnel. Elle souligne que tous les corps d'emploi n'ont pas été sollicités pour siéger à ce comité de travail compte tenu qu'il s'agit d'un processus qui se veut davantage administratif. Par contre, ces différentes catégories de personnel seront consultées, mais également à travers les instances officielles.

Elle mentionne que la CEEC s'attardera plutôt sur la mise en œuvre efficace de nos processus et non sur la conformité de ceux-ci.

Quelques cégeps ont déjà publié leur rapport suite à la première vague de visites de la CEEC et ces documents sont publics.

Louis Gendron informe les membres que les directeurs généraux ainsi que les directeurs des études du réseau collégial ont applaudi cette nouvelle façon de faire de la CEEC. Il ajoute que ce processus donnera plus d'autonomie à notre institution auprès de la CEEC.

Même si le rapport final transmis à la CEEC sera régional, les pratiques des collèges constituants ne seront pas homogénéisées.

Les membres de la commission des études seront informés durant l'année de l'avancement des travaux et consultés tout au long du processus.

1.10.2 Suivi de la journée pédagogique du 18 août 2015

Marie-Eve Dupuis-Roussil souligne que l'activité d'accueil de la direction a attiré près de 135 employés. Par la suite, plus de 60 personnes ont assisté à l'atelier intitulé *Enseigner, former ou éduquer à l'ère du rapport Demers* présenté dans le cadre de la journée pédagogique.

Elle indique que les participants ont apprécié cet atelier, mais ont également exprimé le besoin de reprendre les discussions sur le Rapport Demers ultérieurement.

Le comité organisateur verra comment on peut donner suite à cette suggestion.

On souligne l'importance de traiter de ce rapport de façon objective et que les propos tenus ne doivent pas être exprimés de façon personnelle.

Patricia Tremblay rendra disponible sa présentation.

1.11 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre de la commission des études est prévue le mardi 6 octobre 2015.

1.12 Levée de l'assemblée

CDEL150901-07

Il est proposé par Stéphane Chouinard de lever la séance à 15h25.

Adoptée à l'unanimité.

Louis Gendron
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée